

ÉVALUATION: Feedback-Pool 01/2021

Formation spécialisée dans des cabinets de médecins agréés

Le plus important en bref

Programme en ligne:	https://www.umfrageonline.com/
Date de début:	04.03.2021
Date de fin:	31.03.2021
Nombre de participants:	62 (allemand) 11 (français)

La formation médicale postgraduée peut être accomplie de plusieurs manières, y compris dans les cabinets de médecins agréés. Mais dans quelle mesure cette solution est-elle connue des membres de l'asmac? Que savent-ils de leur propre expérience ou de l'entourage professionnel? Où voient-ils les avantages et les inconvénients? Notre enquête - là encore avec un niveau de participation très satisfaisant - a abouti à des résultats intéressants.

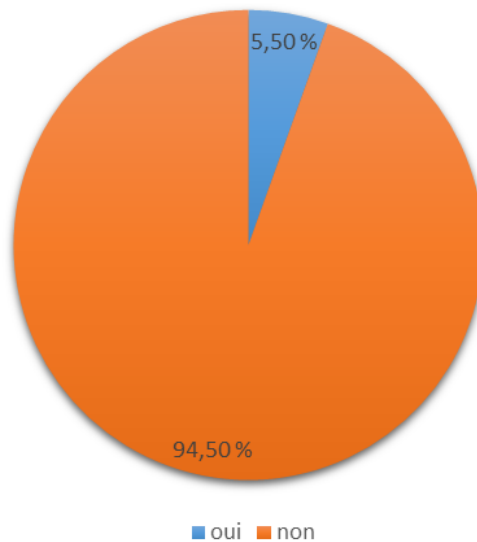
Près de deux tiers des sondés ne connaissaient pas la formation postgraduée dans les cabinets de médecins agréés. Les expériences des quelques personnes qui connaissent ce modèle de leur propre expérience sont majoritairement positives, mais accompagnées de certains commentaires critiques. Parmi les avantages figurent notamment l'autonomie et l'encadrement individuel. Les quelques déclarations concernant les inconvénients se rapportent principalement à des points qui ne sont pas directement liés à la formation postgraduée.

40 pourcent des personnes interrogées sont indifférentes par rapport à la formation postgraduée dans les cabinets de médecins agréés.

Les résultats en détail

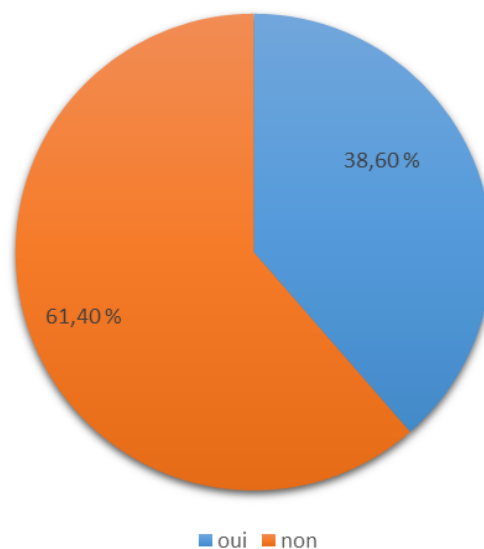
1. Travaillez-vous en tant que médecin agréé/e?

Nombres de réponses: 73



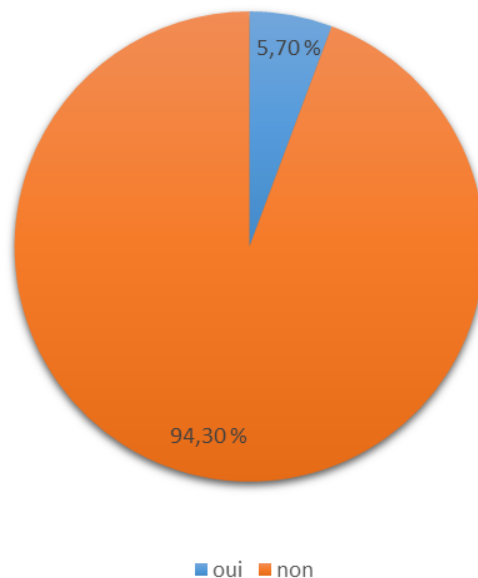
2. Savez-vous qu'une partie de la formation postgraduée (selon la spécialité 6 à 12 mois sont comptés comme formation postgraduée) peut être réalisée dans un cabinet de médecin agréé?

Nombre de réponses: 70



3. Avez-vous effectué une partie de votre formation postgraduée dans un cabinet de médecin agréé?

Nombre de réponses: 70



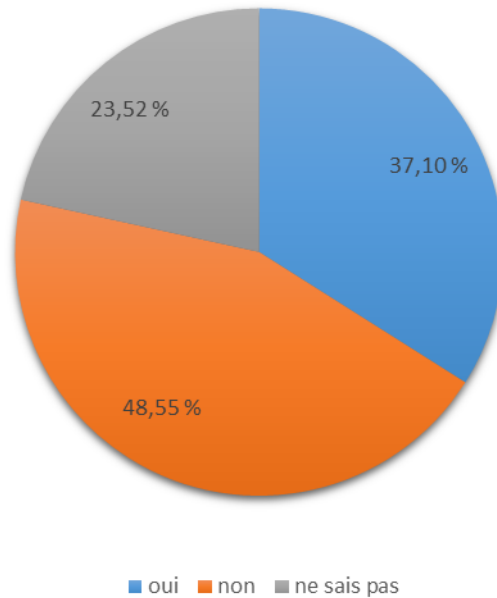
4. Quelles sont vos expériences?

Nombres de réponses: 5

- C'est super d'effectuer la formation postgraduée dans un cabinet de médecin agréé.
- Très belle expérience, hormis la marge salariale énorme dont bénéficie le propriétaire du cabinet. Cela devrait être réglementé.
- Excellent, mon formateur a toujours été disponible et travailleur. Une bien meilleure expérience que dans les hôpitaux, avec un médecin qui se consacre à ses patients, mais avec un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Un très bel exemple.
- J'ai travaillé au service des urgences dans un hôpital où travaillent des médecins agréés. Là-bas, la fragmentation de la médecine dans les différentes disciplines commence déjà aux urgences. Et nulle part ailleurs que dans un tel hôpital, un patient «appartenait» à ce point à «quelqu'un» - gare à la médecin-assistante des urgences qui appelle le faux médecin ...
- Très bien, mais cela dépend fortement du médecin agréé.

5. Avez-vous des collègues qui sont ou étaient engagé(e)s dans un cabinet de médecin agréé?

Nombre de réponses: 68



6. Qu'avez-vous entendu de positif ou de négatif?

Messages principaux dans les commentaires (19 au total):

+	Indépendance et gain d'expérience important
+	Travailler au front, part importante de travail avec les patients
+	Supervision personnalisée et de meilleure qualité
+	Moins de temps morts administratifs
+	Revenu plus élevé
+	Horaires de travail mieux réglementés
-	Marge salariale importante du propriétaire du cabinet
-	Focalisation sur les aspects monétaires de l'activité
-	Médecine sélective
-	Pas sérieux en gynécologie (quasiment impossible d'opérer comme médecin agréé au niveau de compétence requis. De plus, le développement et l'échange professionnel font défaut).

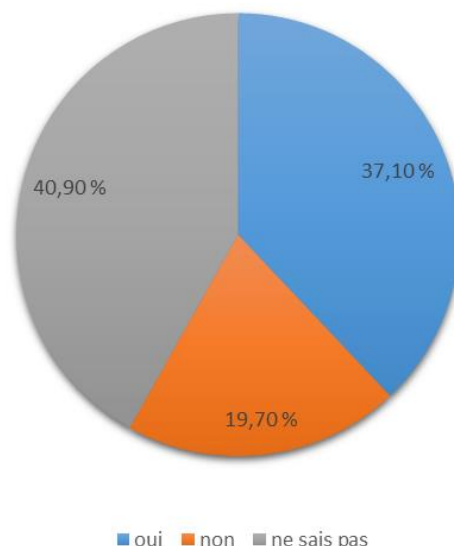
7. Quels sont les avantages et les inconvénients d'être employé dans un cabinet de médecin agréé par rapport à une clinique ou un cabinet privé en dehors de l'hôpital? Nombre de réponses: 27

Messages principaux dans les commentaires (47 au total):

+	Combinaison d'activités en cabinet et en clinique
+	Bon aperçu des activités d'un cabinet
+	Encadrement individuel (1:1)
+	Plus de possibilités et continuité du traitement (ambulatoire, en partie stationnaire)
+	Autonomie
+	Meilleur réseau, intégration dans les structures hospitalières
+	Plus de flexibilité
+	Horaires de travail mieux réglementés
+	Revenu plus élevé
-	La compétence professionnelle ne peut être acquise que de façon limitée
-	Faible orientation selon l'état actuel des connaissances scientifiques
-	Difficultés pour les cliniques d'obtenir les informations/dossiers médicaux, étant donné que les personnes en amont du traitement sont difficilement joignables
-	Obstacles techniques de facturation pour la réalisation d'opérations/interventions
-	La formation postgraduée est plutôt un objectif secondaire → pas de formation postgraduée structurée
-	Les patients privés qui préfèrent être traités par leur médecin agréé plutôt que par le médecin-assistant
-	Moins bonne intégration dans l'équipe qu'à l'hôpital

8. Seriez-vous favorable à ce que la formation postgraduée soit de plus en plus proposée et promue dans le système des cabinets de médecins agréés?

Nombre de réponses: 68



9. Remarques finales (sélection, 11 au total)

- Clarifier la taille et l'importance du groupe cible concerné avant que l'asmac ne prenne d'autres mesures.
- Je pense que l'offre de formation postgraduée n'est pas suffisamment connue, sauf en médecine générale. Elle devrait être davantage encouragée. Notamment parce que cela montrerait aux hôpitaux que les médecins peuvent aussi s'épanouir ailleurs qu'à l'hôpital!
- En neurologie, on assiste à mon avis à une académisation de la formation postgraduée et une focalisation accrue sur la prise en charge spécialisée et notamment stationnaire des patients (p. ex. AVC: traitement hautement spécialisé des troubles de la motricité). La prise en charge médicale spécialisée «de premier recours» est de ce fait pénalisée. Une formation postgraduée chez un médecin agréé qui propose une consultation de neurologie générale ambulatoire et une prise en charge stationnaire des patients pourrait être potentiellement utile pour la planification de carrière («pour l'initiation»).
- Notamment en médecine interne générale, mais aussi dans d'autres disciplines, il est important de montrer aux médecins-assistants comment se présentera leur activité future qui se déroulera, pour la majorité d'entre eux, dans un cabinet. Les médecins agréés sont une source de formation importante qui n'est pas assez mobilisée.
- Comme partout, la qualité est importante. Si cela est possible dans des cabinets de médecins agréés, c'est une super idée. J'ai travaillé pendant un mois dans un cabinet de médecin agréé. Cela n'a hélas pas été pris en compte pour la formation postgraduée, étant donné qu'il ne s'agissait pas d'une collaboration avec une clinique A. Je pense que ce serait bien si les médecins agréés étaient autorisés, sans grands obstacles administratifs, à former des médecins-assistants. La condition d'une collaboration avec un hôpital A n'a pas de sens pour la formation postgraduée. Au contraire, cela empêche les médecins agréés de s'engager dans ce domaine.
- La formation chez les médecins agréés doit être clairement définie et limitée dans le temps.